

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

PREMIER MINISTRE

Décret du 10 janvier 2014 chargeant un député d'une mission temporaire

NOR : PRMX1400842D

Le Premier ministre,
Vu la Constitution ;
Vu l'article LO 144 du code électoral,

Décète :

Art. 1^{er}. – M. Serge BARDY, député, est, dans le cadre des dispositions de l'article LO 144 du code électoral susvisé, chargé d'une mission temporaire auprès du ministre du redressement productif et du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Art. 2. – Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 10 janvier 2014.

JEAN-MARC AYRAULT